



Avenue de Rochester

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle

Rennes Métropole va créer une piste bidirectionnelle sur la rive nord de l'avenue de Rochester pour assurer une continuité d'itinéraire cyclable cohérente entre le carrefour Patton/Rochester, réalisé dernièrement, et le giratoire des Gayeulles réaménagé en 2023. Les travaux vont consister à élargir la zone pavée existante et matérialiser les cheminements cycles et piétons.

Une première section sera réalisée à partir du lundi 7 septembre pendant une durée d'un mois entre le giratoire des Gayeulles et la rue Poullart des Places. Les travaux se situeront en bordure de votre résidence et pourront générer quelques nuisances. Les accès piétons seront maintenus durant tout le chantier.

La section comprise entre la rue Poullart des Places et l'avenue Patton sera réalisée ultérieurement, après la construction des immeubles situés en bordure de l'avenue de Rochester.

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 24 13 60 95

RENNES
MÉTROPOLE